

Décision

Générale

colonial

Décision n° 152 Mutations

n° 152

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

8 juillet 1910

Numéro JO

n° 165 du 01/08/1910

Date du numéro

1 août 1910

TEXTE INTÉGRAL

une indemnité annuelle de 300 fr. est accordée au bibliothécaire.